

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**Le remplacement de l'éclairage  
sur le réseau non-structurant**

Le plan Lumières 4.0 concerne approximativement 80 % de l'ensemble des éclairages géré par l'administration wallonne. Les 20 % restant font partie du réseau non-structurant et ne dépendent donc pas du plan Lumières.

Toutefois, le SPW-MI, fort de son expérience avec le plan Lumières 4.0, a passé un marché public de rénovation des éclairages en LED sur l'ensemble de ce réseau non-structurant. Débuté en 2019, vous m'aviez indiqué, en mars 2022, que « *ce chantier en était à sa dernière année de travaux et que la totalité des éclairages énergivores devrait être remplacé d'ici fin 2022. Le reste des éclairages, moins énergivores, mais d'ancienne technologie, devrait transiter vers la technologie LED dans les 2 prochaines années* ».

Monsieur le Ministre pourrait-il m'indiquer si les travaux liés au réseau non-structurant sont terminés? A défaut, quelle est l'échéance? Combien de points lumineux ont été remplacés? Une cartographie existe-t-elle? Enfin, Monsieur le Ministre pourrait-il me préciser ce que signifie « *le reste des éclairages devrait transiter vers la technologie LED dans les deux prochaines années* »? Une cartographie des éclairages restants à remplacer est-elle disponible? Qu'en est-il du timing des derniers travaux?

## **Réponse du Ministre Henry:**

[Février 2024]

Le remplacement des éclairages très énergivores, soit près de 17.000 points lumineux, par des LED a été entièrement réalisé en Wallonie sur le réseau non structurant, avec la dernière tranche achevée fin 2023. Les retards de livraison dus à la Covid-19 ont cependant repoussé d'un an les projections de l'administration sur les délais de modernisation de ces éclairages.

Simultanément, le SPW MI a initié le remplacement par du LED des autres sources lumineuses, moins énergivores. Environ 13.000 points lumineux sont concernés par cette transition.

Débuté en 2022, le financement alloué pour les années 2022 et 2023 a permis de commander le remplacement de près de 5.000 points lumineux, dont 80 % étaient installés fin 2023.

Il reste ainsi à commander près de 8.000 luminaires LED pour achever le remplacement des éclairages sur le réseau non structurant. Avec les ressources budgétaires disponibles, cette finalisation nécessitera environ 2 à 3 ans, tout en générant des économies d'énergie significatives.

Contrairement au réseau structurant, pour lequel le prestataire du partenariat public-privé (PPP) fournit une représentation dynamique de l'avancement des travaux, il n'existe pas de cartographie publique de la modernisation de l'éclairage public du réseau non structurant. Cependant, le portail des routes, qui est utilisé en interne par l'administration, propose une représentation des routes éclairées, bien que sans détail sur la technologie d'éclairage utilisée.